

*Guide d'accompagnement
pour un changement
d'adresse
Rue Daniel-Johnson*



**Ville de
Saint-Hyacinthe**
Technopole agroalimentaire

*Direction des communications
Juillet 2017*



TABLE DES MATIÈRES

Mise en contexte **p. 2**
Que dois-je faire et à quel moment? **p. 2**
Changements automatisés **p. 3**
Aide-mémoire **p. 4**
Liste des services gouvernementaux **p. 6**

MISE EN CONTEXTE

Le nom de la rue Johnson est modifié par Daniel-Johnson afin de souligner le 50^e anniversaire du décès de ce personnage historique. M. Johnson (1915-1968) a été député de l'ancien comté provincial de Bagot (1946-1968) qui comprenait notamment Sainte-Rosalie. Il a été vice-président de l'Assemblée législative de 1955 à 1958, ministre des Ressources hydrauliques de 1958 à 1960, et 20^e Premier ministre du Québec de 1966 à 1968. Il est décédé alors qu'il était en titre le 26 septembre 1968.

Votre entreprise aura donc 1 an pour faire le changement d'adresse. Voici un guide pour vous aider dans vos démarches. Celui-ci regroupe les étapes à suivre ainsi que les personnes ou institutions à contacter.

QUE DOIS-JE FAIRE ET À QUEL MOMENT?

AVANT LE 17 JUILLET 2017

- Prendre connaissance de la lettre officielle et du Guide d'accompagnement.
- Dresser la liste des personnes et organisations à contacter ainsi que leurs coordonnées.
- Écouter la papeterie identifiée, le cas échéant.
- Patienter jusqu'au 17 juillet 2017 avant de procéder à vos changements d'adresse.

À PARTIR DU 17 JUILLET 2017

- Procéder à vos changements d'adresse, sauf pour les changements automatisés (voir p. 3).
- Mentionner votre nouvelle adresse lors d'un appel d'urgence (centrale 9-1-1).
- S'assurer que vos fournisseurs ont été informés des changements.
- Apporter les corrections nécessaires à la papeterie et autres objets identifiés. Il n'y a pas lieu d'agir précipitamment puisque Postes Canada s'assurera de livrer le courrier à l'ancienne adresse pour une période de 12 mois. Toutefois, il importe de procéder au changement, d'ici le 17 juillet 2018.

AU PLUS TARD LE 17 JUILLET 2018

- Si, après cette période, vous n'avez toujours pas apporté les changements nécessaires, l'acheminement de votre courrier risque d'être problématique.



Pour faciliter vos démarches et vous faire gagner du temps, la Ville de Saint-Hyacinthe et Postes Canada recommandent d'abord de répondre à un questionnaire de Services Québec afin d'obtenir une liste personnalisée des changements d'adresse à prévoir. Pour ce faire, veuillez consulter le www.entreprises.gouv.qc.ca dans la Zone entreprise.

CHANGEMENTS AUTOMATISÉS

La Ville de Saint-Hyacinthe a travaillé en étroite collaboration avec Postes Canada, afin que certains changements d'adresse soient effectués de façon automatique.

Voici quelques-unes des entreprises, organisations et institutions auprès desquelles **vous n'avez pas** à entreprendre de démarches de changement d'adresse :

- Agence du revenu du Canada
- Bell Canada
- Commission de la santé et de la sécurité du travail (CNESST)
- Commission scolaire de Saint-Hyacinthe (taxes scolaires)
- Directeur général des élections du Québec
- Gaz Métro
- Hydro-Québec
- Passeports Canada
- Postes Canada
- Régie de l'assurance maladie du Québec
- Revenu Québec et la Protection du voisinage
- Société de l'assurance automobile du Québec (SAAQ)
- Vidéotron

DÉCLARATION DE REVENUS

Bien que la Ville de Saint-Hyacinthe et Postes Canada soient en lien avec les services gouvernementaux, vous devez toutefois indiquer votre changement d'adresse, lors de votre prochaine déclaration de revenus. Cette démarche est nécessaire en raison de la protection des données privées.



AIDE-MÉMOIRE

Voici une liste pratique des organismes, institutions ou entreprises auprès desquels un changement d'adresse devra être effectué, le cas échéant. Cette liste est présentée à titre indicatif.

COMPAGNIES/PERSONNES À CONTACTER	
	Abonnements (journaux, magazines)
	Associations professionnelles dont vous êtes membre
	Associations sociales, clubs
	Câblodistributeur
	Cartes de crédit
	Cartes de magasins
	Clients
	Compagnie de téléphone
	Compagnie de système d'alarme
	Courtiers d'assurances
	Comptable, notaire, avocat
	Détaillant de mazout (gaz)
	Employés (talon de paie)
	Épargne placements Québec
	Fabricants de voitures (rappels et garantie)
	Fournisseurs de biens et services
	Gouvernement du Canada (pensions et rentes, taxes et impôts)
	Gouvernement du Québec (rentes, impôts, RAMQ)
	Institutions financières
	Organismes (dons de charité)
	Registraire des entreprises
	Relations gouvernementales
	Services Internet
	Sûreté du Québec (certificat, permis d'acquisition et de possession d'armes à feu, etc.)
	Syndicats



PAPETERIE ET ARTICLES PROMOTIONNELS (À TITRE INDICATIF)

Certains de vos outils doivent être modifiés. Veuillez apposer des autocollants de la nouvelle adresse, afin de limiter les coûts de production et ainsi écouler votre inventaire. Les articles corporatifs varient en fonction des entreprises. En voici quelques exemples :

	Blocs-notes et crayons, s'ils comportent une adresse
	Bons de commande, bordereaux de facture et de télécopie
	Bulletin de paie
	Camions ou voitures identifiés
	Cartes professionnelles
	Dépliants et brochures corporatives
	Enveloppes
	Étiquettes adhésives
	Papier en-tête



LISTE DES SERVICES GOUVERNEMENTAUX

Cette liste non exhaustive comprend une série de numéros de téléphone et de liens Internet afin de faciliter vos démarches. La liste est classée par ordre alphabétique de programmes et de ministères. Pour toutes questions relatives à votre changement d'adresse, veuillez communiquer avec Services Québec ou Service Canada.

SERVICES QUÉBEC

1 877 644.4545

www.gouv.qc.ca/portail/quebec/servicesquebec

SERVICE CANADA

1 800 622.6232

www.servicecanada.gc.ca

GOUVERNEMENT

PROVINCIAL

DIRECTEUR GÉNÉRAL DES ÉLECTIONS DU QUÉBEC (DGEQ)

En dehors d'une période électorale, le personnel du Centre de renseignements peut procéder à votre changement d'adresse.

1 888 353.2846

www.electionsequébec.qc.ca

MINISTÈRE DU TRAVAIL, DE L'EMPLOI ET DE LA SOLIDARITÉ SOCIALE (EMPLOI-QUÉBEC ET AIDE SOCIALE)

1 800 561.4380

www.mess.gouv.qc.ca

RÉGIME DE RENTES DU QUÉBEC (RETRAITE QUÉBEC)

1 800 463.5185

www.rrq.gouv.qc.ca

GOUVERNEMENT FÉDÉRAL

SERVICE CANADA

- assurance-emploi (assurance-chômage);
- régime de pensions du Canada;
- programmes de Sécurité de la vieillesse.

1 800 622.6232

www.servicecanada.gc.ca

AGENCE DE REVENU DU CANADA (ARC)

Un seul avis à l'Agence du revenu du Canada est suffisant pour effectuer votre changement d'adresse pour :

- la déclaration de revenus;
- le crédit pour la TPS/TVH;
- la prestation fiscale canadienne pour enfant.

1 800 959.7383

www.cra-arc.gc.ca/nouvelleadresse

PENSIONS DE RETRAITE ET DE CONJOINT SURVIVANT DE LA FONCTION PUBLIQUE FÉDÉRALE

Centre de pensions de la fonction

publique : **1 800 561.7930**

www.tpsgc-pwgsc.gc.ca

OBLIGATIONS D'ÉPARGNE DU CANADA ET AUTRES PRODUITS FINANCIERS (OEC)

Pour les obligations souscrites par l'intermédiaire du programme d'épargne-salaire : **1 877 899.3599**;

Pour les détenteurs d'obligations avec certificat et les détenteurs de produits enregistrés (RER du Canada ou FRR du Canada) : **1 800 575.5151**.

www.oec.gc.ca



Technopole agroalimentaire

*Direction des communications
Ville de Saint-Hyacinthe
700, avenue de l'Hôtel-de-Ville
Saint-Hyacinthe (Québec) J2S 5B2*

*450 778.8304
www.ville.st-hyacinthe.qc.ca*